

Le Clavésien

N° 19 - 5 Février 2015

BULLETIN MUNICIPAL

EDITORIAL

L'année 2014 s'achève...

Malgré les difficultés que nous avons rencontrées, notre village continu de prospérer : de nombreux travaux ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation.

L'année 2015 nous oblige (et c'est une bonne nouvelle) à agrandir notre école.

En effet, les effectifs croissants qui atteindront à la prochaine rentrée une soixantaine d'écoliers, nécessitent la construction d'une salle de classe supplémentaire. Dans un premier temps, et cela avant la création par l'Académie d'un 3^{ème} poste d'instituteur, cette salle sera destinée à accueillir les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Force est de constater que notre village voit sa population augmenter. La population légale de 2011 était de 575 habitants, le recensement de 2014 avoisine les 700 ! 125 nouveaux Clavésiens en 3 ans, c'est bon signe, tant pour les commerçants que pour l'école et pour le dynamisme du village.

Serge MUTTI a pris sa retraite. Je le remercie, lui et son épouse, pour les services qu'ils ont rendus à notre Commune durant tant d'années. Mais dès lors, le problème de retrouver un boulanger se pose et nous ferons tout ce qui est possible pour que notre village retrouve une boulangerie.

Des économies sont nécessaires car les dotations subissent une baisse considérable. Notre budget de fonctionnement est très nettement impacté. De ce fait, tous les contrats de maintenances sont renégociés, les associations ont vu leurs subventions diminuer ; nous n'avons pas d'autres choix.

Malgré cette conjoncture difficile, nous essaierons de continuer à investir encore un peu dans des projets structurants.

Il faut rester optimistes et persévérants.

Je crois en l'avenir de notre village et je vous souhaite à toutes et tous, à vous, vos familles et vos proches une bonne année 2015.

Le Maire,
Gérald PIERRUGUES

Dans ce numéro	
Actualités Municipales	p 2 à 7
Communauté d'Agglomération Dracénoise (C. A. D.)	p 7 à 9
Informations Municipales	p 10 à 11
Associations	p 12 à 14
Tribune Libre	p 15



Vœux du Maire

Nous remercions l'ensemble des Clavésiens, des personnalités et des élus qui ont participé à cet échange convivial et chaleureux malgré une conjoncture difficile.



Le site internet de la Commune fait peau neuve ! De nombreuses informations sont dorénavant disponibles et téléchargeables. N'hésitez pas vous rendre sur cette source de données : www.mairie-claviers.fr. Les pages en cours de construction seront mises à jour très prochainement.



C. C. A. S. (Centre Communal d'Action Sociale)

REPAS DES ANCIENS

C'est au restaurant La Jarrerrie à Bar sur Loup (06) qu'a eu lieu le traditionnel repas de fin d'année de nos aînés.

Ancien monastère du XVII^{ème} siècle transformé en conserverie (d'où son nom actuel), puis en fabrique de parfums, le restaurant a accueilli une soixantaine de Clavésiens qui ont beaucoup apprécié le menu et le cadre malgré un trajet plus long qu'à l'accoutumé.

C'est aussi pour cette raison que la sortie a débuté par la visite de la Confiserie Florian qui a remporté un franc succès et peut-être réveillé les papilles.

Un panier de Noël a été distribué par le CCAS les 9 & 10 décembre aux personnes qui n'ont pas pu partager ce moment de convivialité et de retrouvailles.

Caroline COIN



ASSOCIATION GULLIVER

Le CCAS de la Commune et l'Association Gulliver ont organisé 5 ateliers mémoire qui se sont déroulés de décembre à Février. 25 personnes ont participé et ont pu ainsi tester leur mémoire. L'occasion aussi de se retrouver autour d'un café et d'une collation.

Un grand merci à tous les participants et à l'équipe fort sympathique de Gulliver.

Caroline COIN



Conservation cadastrale

Les opérations de conservation cadastrale, concourant à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral, sont effectuées périodiquement dans l'ensemble des communes du département.

La programmation, l'exécution et le contrôle des opérations de conservation cadastrale sont assurés par la Direction des Services Fiscaux.

Les agents chargés des opérations de conservation cadastrale, dûment accrédités, peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département.

Ces agents devront être porteurs d'une ampliation de l'arrêté du 20/01/1998 et la présenter à toute réquisition. La conservation cadastrale de notre Commune se déroule en janvier - février 2015.

Félicitations



Un grand jour pour Madame Monica PAVIA--HERRERA lors de la remise, par le Sous-Préfet de Draguignan, du livret de Nationalité Française. Toutes nos félicitations à Monica.

Salle des fêtes

La salle des fêtes de notre Commune est sollicitée par les associations mais aussi, de plus en plus, par des particuliers.

Afin de pouvoir satisfaire tout le monde, toute option de réservation de cette salle, non confirmée dans les 10 jours, sera considérée comme obsolète.

Boulangerie

Nous remercions Lory & Mikaël, de l'épicerie Proxi pour leur entrain quotidien.

En effet, depuis la fermeture de la boulangerie du village, l'épicerie Proxi fait dépôt de pains, en provenance de la Boulangerie de Callas, afin de dépanner les Clavésiens.



Devinette

Qui a inventé la poubelle ?

Il s'agit de Eugène Poubelle, Préfet du Département de la Seine en 1884, qui prévoit une collecte sélective des ordures ménagères. A cette époque, trois bacs sont obligatoires : un pour les matières putrescibles ; un pour les papiers et chiffons et un pour le verre, les fatèces et coquilles d'huîtres.

131 ans après,
le tri sélectif pour certaines personnes
n'est toujours pas entré dans les mœurs...

Tri sélectif

Avec le concours de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, la Commune de Claviers a mis en place des stations de tri sélectif. Le tri des déchets consiste à les récupérer selon leur nature pour éviter les contacts et les souillures.

Cela permet de leur donner une seconde vie par le recyclage et d'éviter la destruction par incinération ou abandon dans une décharge. Il permet de réduire l'impact négatif sur l'environnement et doit être largement utilisé.

Or, il est déplorable de constater que de nombreux encombrants y sont déposés tels que frigidaires, meubles ordinateurs, bouteilles de gaz, ... notamment au pont du Riou... et ce malgré la pancarte indicatrice de la déchetterie de Callas à 3 km...

Nous comptons donc sur le concours de chacun pour que notre village reste propre.

Bernard Pichery

Nouvelles entreprises sur notre Commune

Bien que certains commerçants aient du mal à trouver reprenneur lors de la vente de leurs affaires, nous constatons avec plaisir de toutes nouvelles entreprises créées en janvier sur notre Commune et à qui nous souhaitons une prompt réussite !



France Comptabilité

Tatiana HABER
Comptable

Responsable de secteur

Tél. : 06 03 10 24 51

Mail : tatiana.haber@francecomptabilite.fr



Brocante & Dépendances

Achat Vente Débarras



Débarras

Devis Gratuit

-*Gratuit si*
recupération
-*Nettoyage assuré*
-*Enlèvement*
d'encombrants

06.68.600.707

Brocante & Dépendances
rue la forêt
83830 Clavières

cbkro@yahoo.fr

Sébastien BURNICHON
Achat, vente & débarras

Tél. : 06 68 60 07 07

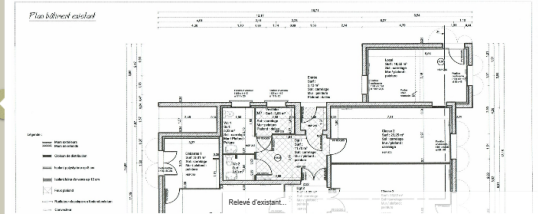
Mail : cbkro@yahoo.fr

Stéphanie Desille

Dessinatrice en bâtiment et décoratrice d'intérieurs

07.61.48.89.76

Accueil Présentation / Contact Prestations Projets



Bienvenue !

Professionnels du bâtiment,

Vous avez besoin d'un dessinateur de façon ponctuelle ? Je mets à votre disposition mes compétences soit à votre cabinet soit à distance.

Particuliers,

Vous avez l'intention de construire, de créer une extension, d'aménager les combles ou encore de redécorer votre intérieur...

Je vous propose mes services pour vous accompagner dans vos projets : étude de faisabilité, dossier de permis de construire, conseils en agencement et en décoration d'intérieur.

Déplacement gratuit dans un rayon de 50 km. 50 cts du km supplémentaire dans les départements Var, des Alpes-Maritimes, de l'Ain et de la Haute-Savoie. Au-delà, possibilité de travailler à distance. N'hésitez pas à me contacter pour toutes demandes d'informations.

A bientôt.

Zones d'intervention :

- Rouge : sur place (Var, Alpes-Maritimes, Ain, Haute-Savoie)
- Jaune : prestations à distance



Horaires

Lundi 9h - 18h
Mardi 9h - 18h
Mercredi 9h - 12h
Jeudi 9h - 18h
Vendredi 9h - 18h
Samedi 10h - 15h

Siège social :
1 Place Marius Olivier
Etage 2
83 330 Clavières

Annexe :
Impasse des Tremblis
01 170 Gex

Stéphanie DESILLE
Dessinatrice en bâtiment
& décoration d'intérieur

Tél. : 07 61 48 89 76

Mail : desillestephanie@gmail.com

Espace publicitaire

Laurent ADAM



06 18 48 74 26 - adam.cie@icloud.com

Site web : <http://hac-adamcie.com>

Pour information, tous les professionnels peuvent insérer un encart publicitaire dans le bulletin municipal de la Commune. Celui-ci sera présenté sous forme de carte de visite. Le tarif est de 60 € pour 5 parutions. Il y a une parution par trimestre.

Les représentantes des parents d'élèves

Halloween : Le 31 Octobre, nous avons fêté Halloween dans les rues de Claviers et à la salle des fêtes. Petits et grands ont profité de la musique et de la chasse aux bonbons. Merci à Corinne pour le magnifique gâteau très apprécié, à Didier pour le dépannage musique de dernière minute ;-) et à Lory pour son enthousiasme et son soutien.



Marché de NOËL : Les parents d'élèves ont tenu un stand de Noël les samedis 29 Novembre, 6 & 13 Décembre. Nous souhaitons remercier les Clavésiens pour leurs goûteuses contributions et le corps enseignant de l'école de Claviers pour la fabrication des petits objets de Noël. Toutes ces bonnes et jolies choses se sont bien vendues et ont rapporté une belle somme pour la caisse de l'école.



Pour soutenir la méthodologie **Montessori** appliquée dans la classe enfantine, les papas se sont mobilisés pour construire des meubles. Un meuble de rangement à chaussures adapté aux tout petits ainsi qu'un meuble spécifique pour l'hygiène des mains ont déjà été réalisés. Mais d'autres meubles sont encore nécessaires, toutes les contributions sont les bienvenues.



Une conférence sur la méthodologie Montessori sera organisée très prochainement, au mois de Mars, dans le but de vous faire découvrir cette pédagogie qui a fait ses preuves :

« Apprends-moi à faire tout seul » Maria Montessori

Une autre date à retenir : la fête de l'école aura lieu le 26 Juin 2015, à vos agendas!

**ÉTAT
CIVIL**

NAISSANCES

Diego BABAU TASSI,
né le 29/10/14 à Béziers (34)

Charly FABRE,
né le 5/01/15 à Fréjus (83)

Jeanne PARENT,
Née le 31/01/15 à Créteil (94)

DÉCÈS

Antoinette BLANC,
le 25/12/2014 à Castellane (04)

Jeanne SAISSI Veuve BLANC,
le 06/01/2015 à Draguignan (83)

École : En attendant Noël...

Début décembre, nous étions déjà très impatient d'attendre le père Noël.
Comme LUI, nous avons plein de choses à préparer avant le GRAND JOUR !!!

Nous avons appris des chants de Noël pour faire un spectacle et chanter devant nos Mamans et Papas.

Nous avons fabriqué, comme les lutins, nos cadeaux : nous avons pris des vieux CD pour fabriquer des bougeoirs. Nous les avons décorés avec des paillettes, des étoiles, et des pommes de pin que nous avons peintes avec de la peinture brillante !! Ils étaient magnifiques !

Nous avons écrit au Père Noël, bien décoré notre lettre que nous avons mis dans une enveloppe. Nous avons collé un timbre dessus et écrit l'adresse du Père Noël .Ensuite, nous sommes allés poster nos lettres à la Poste, dans la boîte aux lettres, juste à côté de la Mairie. Nous comptons les jours avant Noël, c'est long !!

Nous sommes allés avec les Grands de la classe du Maître à la salle des fêtes, dans le village, pour voir un spectacle : La lettre au Père Noël. C'était drôlement amusant ! Nous avons adoré !

Et puis un jour, le Père Noël, est venu à l'école ! Avec son poney et sa calèche à la place de son traîneau et de ses rennes ! Dans son traîneau, il y avait plein de cadeaux pour nous. Il nous a tous appelés, pour nous les donner : il y avait des livres, des jeux, des livres puzzles...

PAROLES D'ENFANTS :

Mais quand même dit M. « c'est le faux ! » mais Q. soutient que c'est le VRAI !

« le vrai, on peut pas le voir...»

« si mais que le soir » «non, non, on peut pas le voir, et puis ce Père Noël là, je l'ai reconnu !!»

« si et si on peut le voir, sur le toit des maisons, mais juste la nuit, pour apporter les cadeaux»

« et quand on dort !»

« des fois, on fait semblant de dormir...»

« oui, mais ça ne marche pas, si on est pas complètement endormi , le Père Noël ne passe PAS»

« Maintenant, c'est plus Noël, on a enlevé les décorations et le sapin » rajoute E. « et après on souhaite la bonne année à tout le monde »

« Maintenant, on mange la galette pour trouver la fève et devenir le roi ou la reine »

« A l'école, nous chantons des chansons de bonne année et de galette !! » rajoute O.

A bientôt pour Carnaval !
Les enfants de la classe Maternelle - C. P. de l'école de Claviers



École : Notre sortie à la carrière "La Joyeuse"

Nous avons visité la carrière "La Joyeuse" à Callas, voici les questions que nous nous sommes posées :

Quelle est la fonction de la carrière?

La carrière sert à fabriquer des granulats (sable, graviers). On fabrique les granulats à partir de la roche grâce à une machine qui l'écrase. Le verre est fabriqué avec du sable (les écrans des téléphones, les vitres...), le sable sert aussi à faire du goudron.

Quels sont les engins utilisés dans la carrière?

Les engins s'appellent la chargeuse et le dumper. La chargeuse a une grosse pelle, elle sert à charger et à creuser. Le dumper sert à verser le sable ou le gravier. Pour monter dans le dumper, il y a une échelle qui nous permet d'accéder jusqu'à la cabine.

Pourquoi avons-nous planté des arbres dans la carrière ?

Les arbres sont plantés pour refaire la forêt lorsque la carrière n'est plus. On a planté des arbres, des arbustes puis on a posé des groasis* autour de chaque arbuste.



Voici comment nous avons planté les arbres.

*groasis : système qui permet de retenir l'eau de pluie pour arroser les arbres.



Le groasis est placé autour de l'arbuste.

Nous avons aussi participé à un atelier sur la tortue d'Hermann...

Qu'est ce que la Tortue d'Hermann?

On trouve les tortues d'Hermann dans les forêts varoises. Les ennemis de la tortue d'Hermann sont les chiens, le feu, les tondeuses à gazon et les voitures. L'homme aussi est un ennemi de la tortue car il les prélève, ce qui est interdit. Il existe des maladies qui affectent la tortue d'Hermann et des vers qui les parasitent. Ces maladies la font mourir.

Rappel : La tortue d'Hermann est une espèce protégée en voie de disparition. Il ne faut pas que la tortue d'Hermann se reproduise avec une tortue exotique car elles feront une tortue hybride* qui ne peut pas se cacher à cause de sa couleur. Elle meure donc plus vite car les prédateurs la voient davantage.

* Un animal, une plante hybrides proviennent d'un croisement de 2 espèces différentes.



Deux étudiants nous ont présenté la vie de la tortue d'Hermann.



Trions plus, trions mieux !

La recrudescence des dépôts sauvages en divers points du territoire a incité la Communauté d'Agglomération Dracénoise à mettre en place un dispositif avec les communes volontaires visant à **stopper ces actes d'incivisme** récurrents.

En complément d'une présence renforcée sur le terrain de nos ambassadeurs, destinée à rappeler aux citoyens, comme aux professionnels, les bons réflexes, une **campagne d'affichage et de sensibilisation** est actuellement en cours, dans les communes et dans les **déchèteries** communautaires pour expliquer les bons comportements à observer et, le cas échéant ou lorsque la récidive est manifeste, les sanctions auxquelles le contrevenant s'expose.

**AMENDES JUSQU'À 1500€
ET SAISIE DU VÉHICULE !**

www.environnement-dracenie.com

UN DOUTE,
UNE QUESTION ?

**APPEL
GRATUIT**

0 800 18 34 13
DEPUIS UN POSTE FIXE

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

AMENDES prévues pour les contraventions de 2^e et 5^e classes (1500€) et **SAISIE DU VÉHICULE** utilisé par le contrevenant

Articles R632-1 et R635-8 du Code pénal, réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet, éventuellement avec l'aide d'un véhicule

DEUX SOLUTIONS GRATUITES

ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE DE CALLAS

04 94 84 17 48 - QUARTIER LA CLUE

DU LUNDI AU SAMEDI 8h-12h/14h-17h
DIMANCHE 8h-12h

ET

COLLECTE À LA DEMANDE

**ENCOMBRANTS
DÉCHETS VERTS**

Infos & inscriptions :

**APPEL
GRATUIT** **0 800 18 34 13**
DEPUIS UN POSTE FIXE



À NOTER : L'ENSEMBLE DES DÉCHÈTERIES ET CENTRES DE DÉPÔT DE LA DRACÉNIE EST ACCESSIBLE À TOUS SES HABITANTS

Communauté d'Agglomération Dracénoise

CONCOURS PHOTOS POUR LE PRINTEMPS DURABLE EN DRACENIE

Dans le cadre de la 3^{ème} édition du Printemps Durable du 11 au 31 mai 2015, l'Agglomération organise, avec l'aide de 3 étudiantes de l'IUT de Draguignan, un concours photo sur le thème :

Quels sont nos plus beaux paysages ?

Les meilleures photos seront exposées lors de la journée phare à Draguignan, avec de nombreux lots à gagner. Toutes les informations sur le règlement à télécharger ou par mail : concoursphoto83@gmail.com

Environnement

CONCOURS PHOTOS*

Du 20 janvier au 10 février 2015

De nombreux lots à gagner :
cadre photos numérique, paniers bio,
goodies, sacs, etc.

Thématique :

LES PLUS BEAUX PAYSAGES DE LA DRACÉNIE



Contact : concoursphoto83@gmail.com

* Concours organisé par la Communauté d'Agglomération Dracénoise dans le cadre de la 3^{ème} édition de « La Dracénie fête le Printemps durable » du 11 au 31 mai 2015

www.dracenie.com

DRACÉNIE L'AVENIR S'OFFRE À NOUS.

AMPUS - BARDONN - CALLAS - CHATEAUBONLE - CLAVIERS - DRAGUIGNAN - FUMADES - FLAYOS - LA MOTTE - LE MEY - LES ARCS-SUR-ARGENS - LORRES
MONTERRAT - SAINT-ANTOIN-OU-VAIR - SALERIES - SILLANS-LA-CASCADE - TABARDEU - TRANS-EN-PROVENCE - VIDOURNAN



Quelques mots sur le concours...

Règles générales

- Ce concours est libre, gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs majeurs et résidant sur les 19 communes du territoire de la Dracénie.
- Une seule participation par personne est acceptée.
- Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les images dans le cadre du concours et sur l'ensemble des supports de communication de la CAD, à titre non commercial.
- Le jury sera constitué des membres organisant le concours et du comité de pilotage de «La Dracénie fête le printemps durable».
- Les responsables du concours se réservent le droit de supprimer les photos à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur. Les participants ne pourront pas contester la décision des organisateurs.
- Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise. Il reconnaît également avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à sa diffusion.
- Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.

Les photographies

- Ces photos doivent contenir seulement des paysages et non des visages de personnes.
 - L'envoi des œuvres se fait jusqu'au mardi 10 février 2015 par voie électronique à : concoursphoto83@gmail.com
 - La taille de la photo sera d'environ de 2000x3000 pixels sous forme .jpg
 - Le sujet de l'email sera sous la forme : « concours- photo-nom-prénom »
- Les images ne respectant pas ces critères seront éliminées.

Les gagnants

- Les photographies seront évaluées sur leur valeur technique et artistique par le jury ainsi que leur cohérence en fonction du thème du concours.
- Les photographies gagnantes seront exposées lors de la journée phare pour le Printemps Durable à Chabran sur Draguignan, où les gagnants retireront leurs prix (30 lots). Elles pourront également être exposées à la Communauté d'agglomération dracénoise, ainsi que dans différents lieux tels que l'office de Tourisme, le site www.dracenie.com, etc.
- Les gagnants seront informés par mail et les résultats seront dévoilés sur www.dracenie.com.

Vous pouvez nous contacter par mail pour recevoir le règlement complet ou le consulter sur www.dracenie.com

AUDITORIUM DE LA DRACENIE

La célèbre pièce de théâtre « La guerre des sexes » sur le devant de la scène à Draguignan le 7 février.

Résumé : Si le sexe est le ciment du couple, ça va être un beau chantier... Une comédie coquine et moderne de Pascal Grégoire.

Aujourd'hui, rien ne va plus, pour Pierre et Anne-Laure, après 5 ans de vie commune. Pierre, est un jeune écrivain qui refuse de grandir. Dilettante ? Non ! Glandeur ou tire-au-flanc ? Oui ! Il s'intéresse à absolument tout et n'importe quoi (surtout n'importe quoi). Sa journée type se résume entre procrastination, sites pornos et poker en ligne. Le tout en pyjama. Et hypocondriaque ! Un vrai cadeau...

Anne-Laure, la trentaine flamboyante, est une avocate au tempérament de working-girl. Consciente qu'elle a quelque peu dû sacrifier son couple au profit de ses propres ambitions, son couple se trouve en danger.

Alors, même si elle a négligé son couple, elle n'en demeure pas moins folle amoureuse de son Pierrot, qui est à l'opposé de son univers.

Amours de jeunesse, il y a 5 ans elle aimait son dilettantisme, mais maintenant l'exaspération a pris le pas sur l'admiration : «Mais tu vas grandir, bordel !» Aujourd'hui, elle décide de reprendre la main ! Epaulée par sa meilleure amie, Isabelle, sexologue, elle veut notamment redonner un nouveau souffle à leur libido en berne.

Entre «l'adulescent» et la working girl, la guerre des sexes va donner lieu à des joutes verbales, et des situations de hautes volées, distillées par des protagonistes qui ont l'habitude de débattre et défendre leur terrain, chacun à leur manière. Iconoclaste !

AUDITORIUM DE LA DRACÉNIE

NOUVEAUX PRODUCTIONS PRESENTE

La Guerre des Sexes

Tarif normal : 20 €
Tarif réduit : 10 €

Si le sexe est le ciment du couple, ça va être un beau chantier...

Une comédie coquine et moderne de Pascal Grégoire

Mise en scène Martine Scipio

Samedi 7 février 2015 à 20h30

www.culture-dracenie.com Renseignements et réservation : 04 93 08 38 30

DRACÉNIE L'AVENIR S'OFFRE À NOUS.
AMPUS - BARDONN - CALLAS - CHATEAUBONLE - CLAVIERS - DRAGUIGNAN - FUMADES - FLAYOS - LA MOTTE - LE MEY - LES ARCS-SUR-ARGENS - LORRES
MONTERRAT - SAINT-ANTOIN-OU-VAIR - SALERIES - SILLANS-LA-CASCADE - TABARDEU - TRANS-EN-PROVENCE - VIDOURNAN

Les Détecteurs autonomes avertisseurs de fumées

Au plus tard le 8 mars 2015, **tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée**. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent. L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Combien de détecteurs de fumée installer ? Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ? Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ? Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ? C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ? Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ? Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Timbres : + 7 % en moyenne

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les prix du timbre ont augmenté de 7 % en moyenne.

Pour les particuliers, le prix du timbre de la lettre prioritaire est passé de 66 à 76 centimes d'euro et celui de la lettre verte de 61 à 68 centimes d'euro.

À noter : les timbres à validité permanente achetés avant le 1/01/15 à l'ancien tarif peuvent être utilisés après le 1/01/15.

La Lituanie adopte l'euro en 2015

Au 1er janvier 2015, la Lituanie est devenue le 19^{ème} pays européen à faire partie de la zone Euro, en adoptant l'euro comme monnaie officielle. En janvier 2014, c'est la Lettonie qui avait rejoint la zone Euro.

Code du Service National

Article R*111-6 (Modifié: Décret n°2011-929 du 1^{er} août 2011, art.2. et 4.)

Le Maire informe chaque administré effectuant la démarche du recensement, ou son représentant légal :

- ◆ De l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté conformément à l'article L.111-2 du Code du Service National,
- ◆ Des conséquences qui découleraient de la non participation à cette journée avant l'âge de vingt-cinq ans : toute personne recensée doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.114-6 du Code du Service National,
- ◆ De l'obligation de faire connaître jusqu'à vingt-cinq ans à l'organisme du Service National dont il relève tout changement de domicile ou de résidence d'une durée supérieure à quatre mois ainsi que tout changement relatif à sa situation familiale et professionnelle conformément à l'article R.*111-6 du Code du Service National.

L'administré **ne doit pas** se faire recenser une deuxième fois, même en cas de déménagement. Il doit simplement indiquer sa nouvelle adresse à son centre du service national.

En cas de perte de son attestation de recensement il doit prendre contact avec son centre du service national. En aucun cas la mairie ne peut délivrer une autre attestation de recensement.



Pour joindre le centre du service national de Nice :
Par courrier : Csn de Nice - Caserne Filley -2 rue Sincaire - 06300 NICE
Par mél : csn-nice.jdc.fct@intra.def.gouv.fr
Par tél : 04 93 62 78 68

Actualités urbanisme au 1^{er} janvier 2015

Permis de construire : le délai de la validité passe de 2 à 3 ans

Un décret prolonge d'un an les délais de validité des permis de construire, mais aussi des permis d'aménager, des permis de démolir et des décisions de non-opposition à une déclaration préalable. Le dispositif ne s'applique qu'aux autorisations en cours ou accordées en 2015 et aux autorisations ayant déjà fait l'objet avant le 30 décembre 2014 d'une prorogation. En pratique, cela signifie que les travaux devront commencer dans le délai de trois ans suivant la date de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et ne pas être interrompus pendant plus d'un an passé ce délai. A défaut, l'autorisation d'urbanisme sera caduque.

Plan de lutte anti-vectorielle

Les masses d'eau stagnante peuvent entraîner une prolifération des moustiques, en particulier le moustique *Culex pipiens* à l'origine de très fortes nuisances pour la population.

Le moustique *Aedes albopictus*, plus connu sous le nom de moustique tigre, est aujourd'hui le seul vecteur pour la transmission des virus du chikungunya et de la dengue.

Ce moustique présente la particularité de se multiplier dans des réserves d'eau. Il privilégie l'environnement urbain. Il faut donc supprimer le risque sanitaire en ciblant la prévention de la multiplication de ce vecteur par une surveillance des bassins d'eau contenant de l'eau en permanence (réserves d'eau non destinées à l'alimentation, citernes non utilisées, traitement larvicide dans les piscines, fosses septiques, ...).

Ces précautions sont à prendre avec sérieux car elles sont les garantes de notre salubrité publique. Elles sont par ailleurs prévues par l'arrêté préfectoral du 6 Mai 2014, le Code Général des Collectivités Territoriales et le Règlement Sanitaire Départemental.

Bernard Pichery

Petite tique, GROSSE MALADIE...

Les tiques peuvent transmettre des maladies, dont la **Maladie de Lyme**.



Évitez les tiques : dehors, portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou.

Soyez vigilant du printemps à l'automne.

Après toute sortie, inspectez-vous minutieusement la peau : plis, dos, tête... La tique peut être très petite et sa piqure est indolore.

Si vous êtes piqué par une tique :

ôtez-la avec un **tire-tique** ou une **pince à épiler** sans appliquer **aucun produit** sur la tique (alcool, éther...), puis **désinfectez**.



Si une tache rouge apparaît plus tard :

consultez votre médecin, c'est peut-être un « **érythème migrant** », signe de la maladie de Lyme.

Cette maladie peut également se manifester par un **état grippal** (fièvre, courbatures...), sans forcément la présence d'un érythème migrant.

Sans traitement précoce, la maladie de Lyme peut devenir potentiellement grave et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...



Pour en savoir plus : www.francelyme.fr

Association France Lyme

BP 10049/Arcueil - 94114 La Poste Arcueil PDC
contact@francelyme.fr

ODEL VAR

Pour l'hiver et le printemps, l'Odel a composé des séjours de vacances avec une touche de détente, quelques grammes de folies et, au choix, une pincée de culture ou un max de sport !

Pour les vacances d'hiver, divers séjours ski ou snowboard sont proposés dans les plus belles stations des Alpes du Sud. Dévaler les pistes la journée, participer aux activités proposées par les équipes d'animation Odel après le ski. **De 6 à 17 ans, c'est un max de glisse et d'activités qui vous attendent !**

Pour les familles direction Vars dans le nouveau centre Odel Les Carlins où un bâtiment leur est exclusivement réservé. Des programmes pour tous, un centre au pied des pistes et en plein cœur de la station, et des formules week-ends, courts séjours ou à la semaine à des tarifs préférentiels.

Pour le printemps, des nouveautés pour tous les âges sont au programme : la moto pour l'adrénaline, **les Fées de la forêt** pour un peu de féerie, **l'Espagne et Port Aventura** pour l'aventure. Sans oublier l'approche du métier de **vétérinaire, la pirogue, le paddle, la voile ou l'équitation.**

Renseignements et inscriptions :
ODEL VAR – 38bis, rue Picot – 83000 Toulon
Tél. : 04 94 925 985 – <http://www.odel.fr>

DERNIÈRE MINUTE :
Catalogues Été 2015 disponibles
à l'accueil de la Mairie.

LA BOULE CLAVAIISIENNE

Création d'une école de pétanque
avec la Fédération Française de Pétanque
et Jeu Provençal

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes :

Enfant de 6 à 16 ans : 8 €

Adulte (à partir de 17 ans) : 40 €

Pièces à joindre pour la licence :
certificat médical + photo.

Venez découvrir la joie d'un sport typiquement
provençal ! Renseignements et inscriptions
au Cercle de la Fraternité



Le Cercle de la Fraternité

Soirée blanche prévue le 14 Juillet 2015.

Claviers-souris

Bonne année à tous. Le club informatique est
ouvert tous les mardis (hors congés scolaires) de
17h à 19h, local de la médiathèque.

Initiation à l'informatique linux, windows (excel,
word, internet), android (pour les tablettes),
arduino (robot, drone).

SYNDICAT D'INITIATIVE

Nous vous présentons ci-dessous le bilan des activités proposées au cours de
l'année 2014 :

- Février, Soirée chansons françaises
- Mars, Soirée film documentaire « Semaine pour les alternatives aux pesticides »
- Mai, Soirée Théâtre
- Juillet, Exposition Chapelle St Sylvestre
- Juillet, Fête Nationale apéritif musical
- Juillet, Festival Choral International en Provence
- Août, Concert Musique Cordiale
- Septembre, Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre
- Octobre, Conférence
- Novembre, soirée film documentaire Festival AlimenTERRE
- Décembre, soirée apéro concert

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et espérons vous retrouver au cours de cette nouvelle année lors
de nos prochaines animations.

Jeanine BURON

Toute l'équipe de l'**ASSOCIATION RESTAURATION EGLISE ET CHAPELLES** vous adresse ses

meilleurs vœux pour 2015.

Nos actions se poursuivent cette année toujours
focalisées sur la Chapelle St. Anne.

Nous programmons la pose de grilles sur des œils-de-
bœuf et un vitrail au dessus du portail central. Est
également envisagée la restauration des bas de la
façade principale à l'Est.

Nous étudions un programme pour la conservation et la
restauration de trois tableaux en très mauvais état en
collaboration avec Marie Para (restauratrice de tableaux
à Bargemon).

Vous pourrez nous rencontrer aux vide-greniers du Foyer
Rural et bien sûr nous vous attendons pour le pèlerinage
de St. Anne le 26 juillet.

Frédéric Gerst



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Claviers vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 et vous fait part de certains changements.

En effet, l'équipe du Comité des Fêtes a été modifiée : Lory - Présidente du Comité souhaite la bienvenue et bonne chance à Marion (Vice-Présidente), Bénédicte (Secrétaire) ainsi qu'à Anne-Marie (Trésorière) qui auront la lourde et agréable tâche d'organiser et vous proposer des activités tout au long de l'année.

Un grand merci aux anciens du comité : Xavier, Vicky et Nathalie pour leur implication tout au long de l'année 2014. Celle-ci s'est achevée dans la joie et la bonne humeur avec la bourse aux jouets, le Marché de Noël et son vin chaud qui a rencontré un très grand succès !!

Merci aux nombreux exposants qui ont répondu présents avec enthousiasme. Ce début d'année 2015 s'est avéré difficile pour le choix et l'organisation des activités que nous désirons vous proposer. Malheureusement la bourse aux vêtements d'hiver a été annulée pour manque d'exposants.

Pour le plaisir des Clavésiens et des habitants alentours, les filles vous proposent de débiter cette saison avec un **THE DANSANT** qui aura lieu le 15 février à la salle polyvalente de Bargemon de 14h à 18h. Il y aura la possibilité d'une navette gratuite pour les Clavésiens.

Nous vous proposons également une **BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ** le samedi 11 avril, un **BARBECUE DE PRINTEMPS** le dimanche 17 mai et bien sûr l'incontournable **FÊTE DES VOISINS** le dimanche 7 juin.

Nous préparons activement la **FÊTE DE LA SAINT CLAUDE** qui aura lieu le premier weekend de juillet et que nous espérons très festive.

Nous organiserons également un loto. La date n'étant pas encore fixée, nous l'afficherons au Proxi mais vous pouvez toujours vous renseigner auprès de l'équipe de choc du Comité des Fêtes.

Nous souhaitons que ces animations contribuent à un partage, une entente pour le plaisir de tous dans la joie et la bonne humeur. Ceci est notre objectif. Nous en faisons notre devise !!



LOU KIKI

L'ensemble de la société de chasse communale de Claviers se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015



Bonjour à tous,

Un petit bilan sur la saison 2014-2015 : Sur l'ensemble du département, certaines communes ont pu constater une augmentation des sangliers et d'autres, une diminution. Pour notre commune, « les prélèvements » sont en baisse. Concernant le petit gibier, les oiseaux migrateurs n'ont pas été au rendez-vous cette saison. Nous continuerons à faire de la réintroduction de faisans et perdreaux sur la Commune cette année. Comme toujours, pour les lapins, leur présence reste discrète.

Nous remercions Monsieur Le Maire et l'ensemble des élus ainsi que tous les propriétaires terriens, qui soutiennent notre passion.

FOYER RURAL

C'est un hiver particulièrement doux. Le village semble toujours se replier un peu sur lui-même... Mais si c'est maintenant devenu une tradition : le Foyer Rural a émaillé la fin de l'année 2014 de deux événements qui permettent à tous de se retrouver.

Le 15 novembre, la soirée "châtaignes" s'est déroulée à la Chapelle Saint-Sylvestre et chacun a pu se réchauffer d'un bon verre de vin chaud (consommé avec modération) et de ces délicieux marrons grillés.

Le 14 décembre, dans l'église du village, un magnifique récital de chants en différentes langues et styles, dont de nombreux en gospel, a fait vibrer les cœurs des Clavésiens réunis. L'église était comble et le concert s'est terminé par une salve de rappels du public debout. Les 13 desserts ont été servis ensuite à la Chapelle Saint-Sylvestre dans une chaleureuse ambiance de Noël.

Une séance de cinéma a également permis aux plus jeunes de se distraire dans la salle des fêtes, le mercredi 17 décembre.

A vos agendas ! Calendrier 2015 du Foyer Rural :

27 février : assemblée générale ; **12 avril** : sortie au Thoronet avec pique-nique ; **1^{er} mai** : apéro muguet ; **10 mai** : vide-grenier ; **7 juin** : Aioli à la Fontaine d'Arnaud ; à suivre...

L'association Familles Rurales de Bargemon organise également de nombreuses activités. Et des ateliers parents-enfants sont proposés le mercredi après-midi. N'hésitez pas à les contacter pour plus

Familles Rurales

<p>Tennis</p> <p>Mercredi après-midi:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enfant 3/6ans: 13h30- 14h30 <p>Si pluie activité maintenue salle polyvalente</p> <p><u>Samedi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adultes/Ados: 10h- 11h - Enfants 9/11ans: 11h -12h - Enfants 6/8ans : 12h-13h <p>Si pluie maintenue salle polyvalente</p> <p>Stage tennis</p> <p>Vacances scolaire enfants/Adultes</p>	<p>Zumba Kids</p> <p>(salle polyvalente)</p> <p>Mercredi après-midi:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit: 15h30 16h30 - Grand : 16h30 17h30 <p>Stage sportif pendant les vacances scolaire</p>	<p>Informatique</p> <p>(salle d'animation médiathèque)</p> <p>Mercredi matin:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Thématiques <p><u>Samedi matin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprentissage <p>Jeux d'Echecs (3 échiquiers)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le samedi (1 à 2 fois/mois) voir affichage Salle d'animation de la médiathèque. 	<p>Fitness</p> <p>(salle polyvalente)</p> <p>Mercredi matin</p> <p>Adultes: 9h30-11h avec Vanessa</p> <p>fitness body combat...</p> <p><u>Mardi soir</u></p> <p>20h30-22h à Figanières avec Angéline</p> <p>Zumba</p> <p>Tennis de table (2 tables) <u>salle Polyvalente</u> non dirigée</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ jeudi 19h-20h30 <p>Badminton 2 filet</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ jeudi 19h-20h30 	<p>Anglais</p> <p>(salle Mairie Per Totei)</p> <p>Mardi après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} groupe Enfants 16h-17h - 2^{ème} groupe Enfants 17h-18h - 1^{er} groupe Adultes 18h-19h - 2^{ème} groupe Adultes 19h-20h
---	--	---	--	--

Comment va l'école de Claviers ?

Pour tous ceux qui ont fait leur scolarité à Claviers, les jeunes et les moins jeunes, voici quelques nouvelles de notre école...

Le nombre d'enfant est en perpétuelle hausse, d'un effectif de 40 élèves il y a 10 ans, nous sommes aujourd'hui passés à 50 et la prochaine rentrée s'annonce plutôt bien. La création d'un local supplémentaire est actuellement en projet ...

Les nouveaux enseignants sont jeunes et motivés malgré les difficultés qu'ils rencontrent ; car gérer 4 niveaux avec un nombre élevé d'enfants n'est pas chose simple et demande énormément de travail. Plusieurs AVS (Auxiliaires de Vie Scolaires) apportent leur contribution au bon fonctionnement de l'école, ce qui porte le nombre d'adultes au service de l'enseignement à 10.

Le service de garderie et la cantine fonctionnent à plein régime , beaucoup d'enfants y sont inscrits. Marie-Jo Monroy, pourtant très appréciée des enfants, nous a quitté après 4 mois de dévouement pour laisser sa place à Gilda. Florence Bécue, Sylvie Taton et Gilda Scalia encadrent les enfants pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) de 15h45 à 16h30. Ce court laps de temps est mis à profit pour organiser des jeux ou des activités spécifiques sur un thème (exemple : l'astronomie, Noël, ...).

Maintenir une école au sein d'un village est primordial et nous sommes heureux de constater que la nôtre fonctionne de mieux en mieux.

En ce début d'année, j'adresse donc mes remerciements à tous ceux et celles qui se dévouent chaque jour pour les enfants de Claviers car ce sont eux l'avenir de notre village !

Sylvie Bruniau, Conseillère Municipale



Simon Valenti

EGALITE

FRATERNITE



LIBERTE



Le Maire de Draguignan, Richard Strambio, le Député & Président de la CAD Olivier Audibert Troin, des élus avaient appelé à un rassemblement républicain le samedi 10 janvier Place René Cassin.

Des Clavésiens ainsi que des centaines de citoyens ont répondu présents à cette unité nationale pour réaffirmer les valeurs de la République : laïcité, liberté d'expression, liberté de pensée.



INFORMATIONS PERMANENTES

MAIRIE DE CLAVIERS

Place du 8 Mai 1945 - 83830 CLAVIERS - Tél. : 04 94 76 62 07 - Fax : 04 94 76 75 74
Email : mairie.claviers@wanadoo.fr - Site Internet : www.mairie-claviers.fr

Heures d'ouverture : Lundi & mardi : 9h-12h & 14h-18h. - Mercredi, jeudi & vendredi : 9h-12h.

Affichage des informations municipales : Entrée mairie, couloir poste, panneaux d'affichages.



SAMU 15
Pompiers 18 ou 112
Gendarmerie 17
Docteur Eve GARRY 04 94 76 71 16
Mme BARON - Infirmière 06 60 81 34 70
Défibrillateur situé dans le couloir de la Poste

SAUR (Urgences 24h/24 - 7j/7) 04 83 06 70 07
Gestionnaire de l'assainissement collectif et de l'eau potable.

Assistante Sociale - Mme DI GALANTE 04 83 95 57 80
Permanence en Mairie (uniquement sur rendez-vous)

Relais Médiathèque: Tous les mardis matin de 9h / 11h

Les artisans / commerçants de Claviers

Alimentation :

Epicierie PROXI LORY 04 94 76 79 52
Domaine de Méaulx 04 94 76 60 06
Les confitures de Marilyn & bar à jus 06 37 92 69 30
Email : rittanomarilyn@orange.fr

Assistante maternelle agréée :

Madame Rose LEONARD (04 94 68 37 73) ou . 06 85 14 79 44

Coiffure / Esthétique :

Debbie COOK 06 72 33 90 44
Esthéticienne internationale, manucure, beauté des pieds,
épilation, permanente des cils.
Mlle COIFF - Vanessa EYRAUD 06 45 67 68 88
Salon de coiffure ouvert du mardi au samedi, de 9h à 18h.
Nathalie : 06 98 30 52 26
Coiffure, esthétique, pédicure, spécialisée en milieu médical.
Suzy's Fashion 06 33 66 16 57
Coiffure, manucure, pose de vernis permanent...

Hébergement (chambres d'hôtes) :

Lou Rigaou 04 94 47 81 42
La Fabrique de pâtes 04 94 76 74 20
Le Village 04 94 76 68 90

Restauration :

Restaurant « Côté Terrasse » 04 89 71 96 14
Restaurant Glacier « L'Olivier » 04 94 76 62 79
Salon de thé & Chambres d'hôtes
« La Clé des Songes » 04 94 85 15 91
Site internet : www.la-cledessonges.fr
Bar Le Cercle de la Fraternité 04 94 47 80 60

Entreprises d'électricité :

EAD Electricité - ANNE Damien 06 64 21 00 46
MAXELEC - Maxime MOUSSET 06 60 10 36 66
maxim.electricien@gmail.com

Jardins / Paysagistes :

Les jardins d'Aristée - Vincent Jemma 04 94 47 60 01
Débroussaillage, abattage, création, entretien d'espaces verts.
Email : vincent.jemma@orange.fr
Les jardins de Steph 06 62 44 76 13
Entretien et création de jardins, piscines, maçonnerie, élagage,
abattage. Email : stephpavia@msn.com
René GIMENEZ 06 68 18 20 70
Fiona SNEED 06 30 24 57 12
Tim SNAPE 04 94 39 11 16
Nicolas CASTELLOTTI 06 63 47 10 88

Maçonnerie et paysagisme :

Passion Paysage - PAVIA Emmanuel 06 22 00 17 30
Email : passion.paysage@hotmail.fr

Maçonnerie générale - Tous corps d'état :

CASTELLOTTI Ange 06 61 17 23 48
CREZZINI Michel 06 68 20 95 50
BOISSON Cédric - T. A. D 06 67 03 96 35
tadnaturhome@hotmail.fr
ZROUGA Maçonnerie 06 15 88 07 06

Terrassiers :

Vincent PORRE 06 16 24 33 13
Denis VENTURINO 04 94 76 67 39

Divers :

Agence immobilière - PROVARIUM 04 94 76 79 63
Architecte D. P. L. G. : Isabelle FOURNEAU 04 94 76 79 27
Brocante & Dépendances : cbkro@yahoo.fr
Achat, vente et débarras 06 68 60 07 07
Chiropracteur : Christine BARBERO 06 45 75 11 68
Comptable - Responsable de secteur :
Tatiana HABER 06 03 10 24 51
Tatiana.haber@francecomptabilité.fr
Dessinatrice en bâtiment - Décoratrice d'intérieurs :
Stéphanie DESILLE 07 61 48 89 76
desillestephanie@gmail.com - www.dsdessinetdecoration.com
Entreprise de Peinture : ROUSSELLE Jean-Paul 06 50 43 16 76
Menuiserie : VALENTI Frédéric 04 94 99 17 42
Plomberie : MOUTON Jean-Pierre 06 08 83 99 55
Email : mouton.plomberie@orange.fr
Surveillance : Meyer Sécurité 04 94 76 60 98
Tapissier : Le Dé à Coudre 04 94 84 74 90
Taxi Laurent 06 31 97 97 63
Terre Fleur et Végétal :

Le Clavésien - Bulletin municipal en partenariat avec les annonceurs.

Responsable de la Publication : Gérald PIERRUGUES - Rédaction et mise en page : Collaboration collégiale - Impression : Mairie de Claviers